

Appel à projets *Le Logement, l'affaire de tous*

Préambule

Quand on parle logement, on parle de beaucoup de choses, construire, rénover, embellir, innover ; les objectifs sont nombreux en la matière. Les acteurs aussi. Le logement est forcément une affaire de tous.

Via le présent appel à projets, la Commune de Molenbeek St Jean souhaite aider les actions innovantes et porteuses du message que le logement concerne tous les Molenbeekois, des autorités publiques aux associations liées au logement en passant par les comités de quartier.

Quoi ?

L'appel à projet *Le Logement, l'affaire de tous* a pour ambition de soutenir les actions :

- D'information sur le logement
- De cohésion urbaine autour de l'habitat
- De soutien de projets exploratoires, peu répandus

Qui ?

Les candidats à l'appel à projets sont :

- Les associations qui poursuivent des projets liés au logement dans son sens large, à Molenbeek Saint Jean
- Les copropriétés de logements à Molenbeek
- Les associations de propriétaires et de locataires molenbeekoises
- Les comités de quartier molenbeekoises

Comment ?

Les candidats complètent le formulaire *Le Logement, l'affaire de tous* et le communiquent de préférence par email à propr.communes1080@molenbeek.irisnet.be ou par écrit au service des Propriétés communales, 20, rue du Comte de Flandre à 1080 Bruxelles, **avant le 9 octobre 2020**.

Outre leur ancrage molenbeekoise et leur lien avec le logement, les projets seront évalués selon :

- Leur degré d'innovation
- Leur faisabilité
- Le niveau de participation des Molenbeekoises

Le jury qui sélectionnera les projets retenus sera composé d'un membre de la Cellule Logement, un membre du service des Logements temporaires communal, un représentant du Cabinet de l'Echevin du Logement et un membre neutre du Conseil consultatif du Logement.

Combien ?

Le subside communal total pour cet appel est de 12.000 euros avec un montant de maximum 6.000 euros par candidat retenu.

Infos : propr.communes1080@molenbeek.irisnet.be

Formulaire à compléter dans le cadre de l'appel à projet

Le Logement, l'affaire de tous

Formulaire simplifié pour vous simplifier la vie, pour aller à l'essentiel et pour diminuer votre charge administrative.

Nom de l'association :

Nom et prénom de son représentant :

Adresse de l'association OU de son représentant :

Adresse email de contact :

Description du projet (lieux, acteurs, objectifs, caractère innovant, ...)

Combien de personnes sont impliquées dans le projet ?

Quel public est concerné par le projet ? (habitants d'un quartier, personnes âgées, enfants, propriétaires, locataires, sans domicile, PMR, etc.)

Budget¹

1/ Quel montant demandez-vous ?

2/ Quels postes financez-vous avec ce montant ?

3/ Quel est le budget global du projet ?

Bruxelles, le / / 2020

¹ Le double subventionnement n'est pas autorisé.